

Deuxièmement, monsieur le Président, j'estime que le gouvernement n'est ni démocratique ni compatissant quand il souscrit des emprunts de cette importance. Je sais que tous les députés de la Chambre adhèrent aux principes démocratiques. Or, si notre processus électoral s'inscrit sous le signe de la démocratie, on ne peut certainement pas en dire autant des projets de loi portant pouvoir d'emprunt. Je vois que le député est en train de prendre des notes, et je m'attends qu'il me fasse connaître sa réaction. Notre dette nationale, monsieur le Président, s'élève à environ 120 à 130 milliards, et nous pouvons supposer que pas un parmi nous ne contribuera à son remboursement. Mais nous voilà pourtant en train d'étudier la possibilité d'accroître notre déficit de 19 milliards, sans qu'aucun de nous, je le rappelle, ne soit appelé à en acquitter la note.

Or, un des principes mêmes de la démocratie exige que les personnes touchées par une décision aient voix au chapitre. Personne d'entre nous n'aura à régler cette dette, pas plus que nos enfants. Ce sont nos petits-enfants, lesquels ne sont pas encore nés, qui seront très probablement les premiers à devoir le faire.

Le député de Lac-Saint-Jean a énoncé toute une liste de nouveaux droits qui nous sont garantis, mais il en a oublié un. Ainsi, toutes les générations de Canadiens qui suivront acquerront dorénavant le droit, dès leur naissance, d'acquitter à coups de milliers de dollars la dette de l'État. Est-il démocratique, monsieur le Président, d'imposer à des enfants qui vont naître une situation sur laquelle ils n'auront pu se prononcer et qui ne leur laissera aucun choix? Les députés iraient-ils contracter en leur nom une dette comme celle qu'ils veulent imposer à leurs enfants et petits-enfants? Certes, non. Mais quand il s'agit de souscrire de tels emprunts au nom du gouvernement ils estiment qu'il est bon, juste et démocratique de la faire. Je vous le dis, monsieur le Président, bien qu'elle se réclame de la démocratie, une dette comme celle-là, qui ne produit rien et ne procure rien en retour, ne peut certainement pas être considérée comme démocratique. En apparence, on pourrait croire qu'elle participe de la compassion, mais ce n'est pas le cas au fond. Elle ne suscitera qu'anxiété et angoisse pour les générations à venir.

Troisièmement, mes collègues à ma gauche et leur porte-parole, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis), recommandent d'augmenter encore l'endettement du gouvernement de 10 milliards. D'une part, ils recommandent d'accroître d'autant cet endettement, et de l'autre ils ne veulent plus d'emprunt. D'une part, ils se veulent les champions de la petite entreprise dont ils viennent tout juste d'épouser la cause et à laquelle ils veulent venir en aide. De l'autre, ils veulent augmenter de 10 milliards l'endettement des contribuables et, partant, laisser s'aggraver les difficultés de la petite entreprise en intensifiant la concurrence pour les capitaux dont elle a besoin afin d'accroître sa productivité.

Eh bien, il faut choisir. Ou bien on souhaite un gouvernement qui rende compte de ses dépenses et tâche de les limiter afin de finir par diminuer son endettement et par libérer des capitaux pour le monde des affaires, ou bien on souhaite un gouvernement qui continue allègrement à dépenser comme il l'a toujours fait. Il faut choisir: on ne peut à la fois vouloir défendre la petite entreprise et être en faveur d'un endettement accru du gouvernement. Les deux ne vont tout simplement de pair. Il faudra un jour ou l'autre faire un choix idéologique, et les Canadiens vont tôt ou tard—en réalité ils l'ont déjà fait à

Pouvoir d'emprunt

en juger par le dernier sondage—finir par comprendre la petite astuce imaginée par ces politiciens. Aussi faut-il voir ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt sous son vrai jour. Le gouvernement va faire concurrence aux entreprises privées pour obtenir, sur le marché des capitaux, les fonds dont elles pourraient se servir pour accroître leur productivité, et il va donc détourner de l'argent sans pour autant contribuer à la production. C'est un emprunt qui n'a aucun caractère de démocratie ni de compassion.

• (1210)

[Français]

M. Bernard Loiselle (Verchères): Monsieur le Président, à mon avis, à l'occasion de l'étude de ce projet de loi visant à déterminer quel sera le pouvoir d'emprunt du gouvernement fédéral, on peut entendre plusieurs arguments, et je voudrais en commençant mes remarques donner suite aux arguments de mon collègue selon lesquels le gouvernement s'appêtant à emprunter autant d'argent va réduire la marge de manœuvre du secteur privé de façon telle que, finalement, dans ce pays petits et moyens entrepreneurs, grandes sociétés multinationales ou canadiennes ne pourront plus trouver le capital de risque requis pour mener à bien leurs projets. Je dirais tout de suite à mon collègue que je suis probablement des plus préoccupés par l'ampleur du déficit du gouvernement fédéral. Je l'ai toujours été, comme mon collègue de l'opposition, au sujet de ce qui restera effectivement dans l'économie pour réaliser ces projets. Je suis justement en train d'effectuer une étude sur la disponibilité de capital de risque dans ce pays.

Toutefois, en 1983, au moment où, probablement, on s'appête à déposer un prochain budget, il ne faut pas se limiter aux grands thèmes, il faut peut-être les chiffrer. Et je dirai, si je regarde les traits du visage de mon ami de l'opposition, que l'angoisse qui l'anime n'est pas fondée, parce que si l'on examine la disponibilité actuelle du capital de l'épargne au Canada, à mon avis, on peut en discuter, on peut trouver diverses approches, mais il n'y a aucun risque pour le gouvernement fédéral et les provinces qui auront à emprunter d'entraîner justement cette situation de *crowding out* du financement au Canada. Prenons l'ensemble des épargnes qui seront réalisées par les Canadiens au cours de la prochaine année, ce qui sera à peu près de l'ordre de plus de 60 milliards de dollars, et ces 60 milliards de dollars disponibles viennent une fois que le consommateur a emprunté ce qu'il voulait emprunter lui-même. Cela veut donc dire que 30 milliards de dollars du gouvernement fédéral, une quinzaine de milliards de dollars des gouvernements provinciaux et municipaux nous laissent encore 15 milliards de dollars pour ce qui est du secteur privé, et à moins qu'au cours des prochains mois ou des prochaines semaines le secteur privé ne veuille se lancer dans des mégaprojets, dans toutes sortes d'investissements qui ne sont absolument pas traduits actuellement par leur intention d'investissement, on n'aura pas ce problème que décrit mon voisin de l'opposition.

Toutefois, il faut s'en préoccuper, et je pense qu'à l'occasion du prochain budget, mon discours portera sur cette question précise. Il faut s'en préoccuper dès maintenant. Il faut se donner des directives dès maintenant. Il faut établir des critères